



MAIRIE DE VIGY HESSANGE



Lettre d'information N°23 Juillet 2026



“

► **PAGE 2 ET 3**
DOSSIER DE PRÉSENTATION DE
VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

► **PAGE 4**
ACTUALITÉS / AGENDA
NAISSANCE / MARIAGE / DÉCÉS

”

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle formule de votre infolettre trimestrielle. En raison des élections municipales, aucune édition n'a été publiée en mars.

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour votre participation à ce moment démocratique et féliciter les nouveaux élus. Le conseil municipal est désormais installé, les commissions obligatoires constituées, et nous avons choisi de créer des commissions thématiques ouvertes à l'ensemble des élus, dans le respect des proportions démocratiques. Cette précision est importante : en Alsace-Moselle, les commissions sont réservées à la liste majoritaire. À Vigy, nous avons fait le choix de l'ouverture. Ces commissions s'organisent autour de quatre grandes thématiques, chacune pilotée par un adjoint et accompagnée de cinq conseillers délégués. Vous trouverez plus loin leur composition ainsi que les sujets qu'elles auront à traiter.

Les dossiers qui nous mobilisent actuellement relèvent à la fois de la continuité et de la préparation de l'avenir.

La création des locaux de la boulangerie et du traiteur constitue un chantier majeur que nous suivons avec attention. Les futurs occupants sont impatients, vous l'êtes également, et nous le sommes tout autant.

Malgré les aléas inhérents à tout projet de construction, notre maître d'œuvre mène ce chantier complexe avec efficacité, et je tiens à le remercier pour la qualité de son travail.

Les dix maisons seniors seront fabriquées en usine à partir de l'automne. Nous devons donc préparer la viabilisation des terrains afin de permettre leur installation au début de l'année 2027. Cette même viabilisation servira également **au projet de collectif primo-accédant**, qui comptera vingt-deux logements. La construction débutera début 2027. Avec la micro-crèche inaugurée il y a deux ans, Vigy-Hessange disposera de nouveaux atouts pour renforcer son attractivité.

Nous mettons tout en œuvre pour préserver la dynamique de notre village. En Moselle, les écoles primaires compteront 2 000 élèves de moins. Cette évolution n'est pas une fatalité, mais le reflet d'un changement démographique : chacun d'entre nous a déjà entendu que les jeunes générations ont moins d'enfants, ou n'en souhaitent pas. Cette tendance se manifeste aujourd'hui de manière concrète.

Les élus et moi-même restons à votre disposition. Dans l'attente du plaisir de vous croiser, je vous souhaite un très bel été.

Le Maire, Sylvain WEIL



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE



Nathalie RAVAINÉ
Adjointe

JEUNESSE

CONSEILLERS

- Audrey ECKER
- Laetitia HENRY
- Eugénie MERCIER
- François PERNET
- Hervé PRITRSKY

Véritable instance de réflexion et de proposition, elle œuvre au quotidien pour accompagner les projets éducatifs, culturels et citoyens qui contribuent à la qualité de vie de notre commune. Ses domaines de compétence couvrent les affaires scolaires, le périscolaire, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ainsi que la médiathèque municipale. À ce titre, la commission assure le suivi des dossiers en lien avec les écoles, veille au bon

fonctionnement des services périscolaires et accompagne les évolutions nécessaires pour répondre aux attentes des familles. La commission porte également une attention particulière au Conseil Municipal des Jeunes, qui permet aux plus jeunes de s'investir dans la vie de la commune, de découvrir le fonctionnement de la démocratie locale et de proposer des projets au bénéfice de tous. Cet engagement favorise l'apprentissage de

la citoyenneté et encourage la participation des jeunes à la vie collective. La médiathèque constitue également un axe important de son action. La commission soutient son développement, accompagne les animations proposées tout au long de l'année et veille à favoriser l'accès à la lecture et à la culture pour l'ensemble des habitants. Les membres de la Commission Jeunesse se réunissent régulièrement afin d'examiner les dossiers en cours, d'échanger sur les sujets d'actualité et de préparer les projets à venir. Ces réunions permettent de prendre des décisions de manière concertée, dans un esprit de dialogue, de responsabilité et d'intérêt général. Par son action, la Commission Jeunesse a pour but de faire de notre commune un lieu de vie accueillant, dynamique et tourné vers l'avenir



Hervé PRITRSKY
Adjoint

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEILLERS

- Nicolas AUBRY
- Annie BRULLOT
- Lionel DOMINGUES SOUTO
- Daniel GIEREND
- Nicolas RAVAINÉ

La commission thématique « administration générale » a comme objectif, tout au long de ce mandat de donner son avis sur les sujets relevant de son champ (fonctionnement des services, finances, budget, personnels) pour les décisions à prendre en conseil municipal.

L'information ci-dessous montre l'importance des dépenses de personnels dans le budget de fonctionnement : elles sont la traduction de notre volonté de maintenir ou développer les services à la population :

En effet, outre les services municipaux « classiques » (état civil, urbanisme, services techniques, ...), l'agence postale, France Services, le périscolaire, la médiathèque sont des services rendus à la population.

Par ailleurs, la section « investissement » démontre une volonté de la commune de maintenir ou de développer les infrastructures (avec comme cœur de la réflexion la rénovation des écoles) mais aussi la suite des travaux permettant l'installation d'une boulangerie.

Sa réflexion a vocation à donner une direction, un sens à ce que la municipalité aura à mettre en œuvre sur les sujets ci-dessus, guidant ainsi l'adjoint concerné dans le pilotage de ces différents sujets, au quotidien, aux côtés des services municipaux.

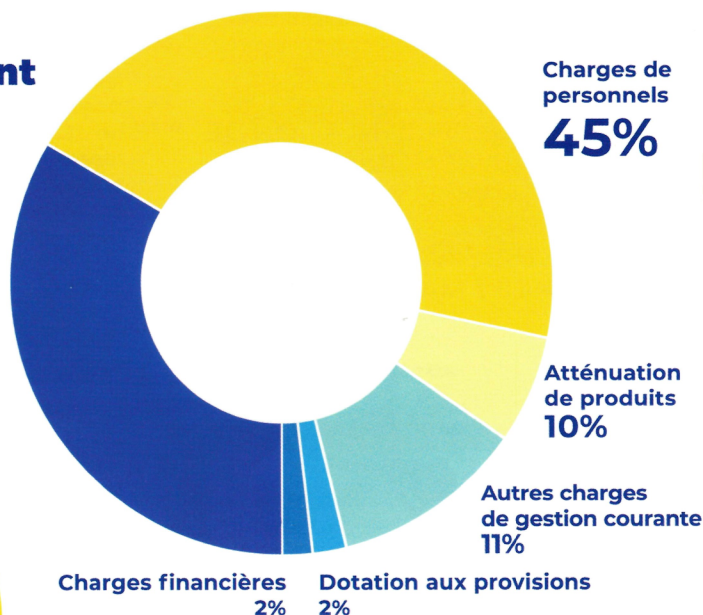
Ce sont particulièrement les sujets suivants qui seront abordés tout au long de la mandature : budget municipal, attribution des logements communaux, communication, ... mais aussi procédures de mises en œuvre, fonctionnement des services, lien avec les concitoyennes et concitoyens

Quelques mots sur le budget 2026 voté au Conseil municipal du 30 avril :

- Un budget relativement stable par rapport à celui de 2025 (+0,9 %)
- Sans d'augmentation des taxes
- Un endettement maîtrisé

Budget de fonctionnement 2026

Charges à caractère général
34%



à votre service !



Sabine PARTICELLI
Adjointe

VIE ASSOCIATIVE

CONSEILLERS

- ▶ Clarisse CHARLET
- ▶ Loyce CZAPKA
- ▶ Audrey ECKER
- ▶ Daniel GIEREND

- ▶ Laetitia HENRY
- ▶ Aurélie LARUE
- ▶ Baptiste VINCENT
- ▶ Anne WINGELINCKX

Depuis son installation au printemps, la Commission Vie Associative travaille main dans la main avec les associations de notre village. Loin d'être une simple instance administrative, elle agit concrètement à travers plusieurs missions. Si Vigy possède un tissu associatif riche et dynamique, c'est grâce au choix de la municipalité de subventionner nos associations.

Cet investissement financier important est essentiel pour leur permettre de proposer un large panel d'activités aux petits comme aux grands, que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, du bien-être ou encore du lien social.

Une réunion inter-association a eu lieu le 18 avril. Nous avons réuni plus de 30 représentants des associations au Gymnase pour coordonner les événements de l'année et présenter la nouvelle campagne de subvention.

Nous avons modernisé l'attribution des subventions en créant un formulaire de demande unique et une grille de "scoring" objective.

Chaque dossier est analysé selon des critères précis :

nombre d'adhérents, activités pour les

jeunes, implication des seniors, autofinancement et valorisation de notre village, participation à des manifestations de la commune... Début juin, la commission a ainsi épluché 19 dossiers. Soutenir les associations, c'est aussi géré de la logistique pour les manifestations en lien avec les services techniques de la mairie : raccordements électriques, installation des barnums, bancs, tables.... Par ce soutien financier et logistique, la municipalité fait battre le cœur de Vigy, en offrant à chaque habitant, petit ou grand, les moyens de s'épanouir.



Léo FAVASULI
Adjoint

TRAVAUX & URBANISME

CONSEILLERS

- ▶ Annie BRULLOT
- ▶ Lionel DOMINGUES SOUTO
- ▶ Hervé PRITRSKY
- ▶ Nicolas RAVAINÉ
- ▶ Baptiste VINCENT

Un autre volet majeur concerne la planification et l'aménagement du territoire. La commission anticipe l'avenir du village :

▶ Où ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation sans trop empiéter sur les terres agricoles ?

▶ Comment revitaliser le centre-bourg et maintenir les commerces de proximité ?

▶ Comment intégrer les enjeux environnementaux actuels (gestion de l'eau, préservation de la biodiversité) ?

Dans la commune de Vigy, la commission travaux & urbanisme joue un rôle à la fois discret et absolument crucial. Contrairement aux grandes villes dotées de services techniques d'envergure, une petite municipalité s'appuie fortement sur cette commission composée d'élus locaux pour guider le développement du village tout en préservant son identité. Le rôle principal de la commission est l'étude des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Qu'il s'agisse de la construction d'une maison individuelle, de l'extension d'un bâtiment existant ou de la pose de panneaux solaires, la commission examine les dossiers pour s'assurer qu'ils respectent les règles locales PLU (Plan Local d'Urbanisme). La commission émet un avis consultatif, mais déterminant, pour aider le maire à trancher.

Enfin, la commission urbanisme gère des projets concrets de valorisation du patrimoine et de l'espace public. C'est elle qui réfléchit, par exemple, à la réfection d'une école, à la sécurisation des abords de carrefour ou à l'implantation de nouveau logement.

NOS CONSEILLERS



Annie BRULLOT



Clarisse CHARLET



Loyce CZAPKA



Audrey ECKER



Laetitia HENRY



Aurélie LARUE



Eugénie MERCIER



Anne WINGELINCKX



Nicolas AUBRY



Lionel DOMINGUES
SOUTO



Daniel GIEREND



François PERNET



Nicolas RAVAINÉ



Baptiste VINCENT

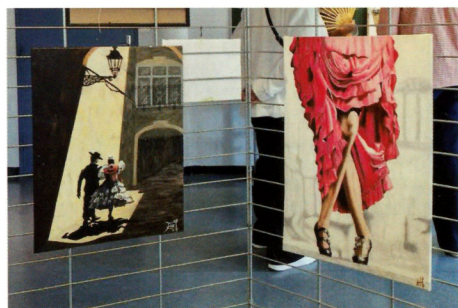
EXPOSITION

Talents d'ici

médiathèque de Vigy

La **médiathèque de Vigy** a accueilli l'exposition « **Talents d'ici** », du 6 juin au 11 juillet 2026. Cette exposition a mis à l'honneur le savoir-faire et la créativité d'artistes et d'artisans locaux à travers une diversité de réalisations : broderies délicates, mosaïques colorées, marque-pages originaux, marqueteries de bois ou de paille, céramiques et peintures inspirantes. Chaque œuvre témoignait du talent, de la passion et de l'imagination des exposants.

Ouverte à tous, cette exposition a été une belle occasion de découvrir des créations uniques et de valoriser les artistes de notre territoire. Cela a permis un beau moment de découverte et d'échange autour de ces réalisations artistiques.



NAISSANCES

- ▶ LEMOINE Loïc, Pascal, Yves
- ▶ JANUS LIPINSKI Ana
- ▶ CUNY CIESIELSKI Gabrielle, Blanche
- ▶ GABRIUS Travis, Darren
- ▶ HEMMERLE Isalyne, Adélia
- ▶ KELLER André, Henri, Michel

À TOI DE FAIRE BOUGER TA COMMUNE !

REJOINS LE CMJ

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE VIGY-HESSANGE

POUR LES JEUNES NÉS ENTRE 2010 et 2017 (9 à 16 ANS)

MAIRIE

TES IDÉES, TES PROJETS, TON AVENIR ! POUR UNE COMMUNE QUI TE RESSEMBLE

UN MANDAT DE 2 ANS pour représenter tous les jeunes de Vigy-Hessange

DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES toutes les 8 semaines

DES PROJETS CONCRETS environnement, sport, culture, solidarité, festifité, citoyenneté...

APPRENDRE, ÉCHANGER, AGIR ENSEMBLE et faire entendre la voix des jeunes !

INTÉRESSÉ(E) ? * FAIS-TOI CONNAÎTRE !

Authorisation parentale et formulaire à retourner à la Mairie de Vigy

Mairie de Vigy Place de l'Eglise 57640 MICH

contact@mairie-vigy.fr

ENSEMBLE, CONSTRUISONS AUJOURD'HUI LA COMMUNE DE DEMAIN !

APPEL À MEMBRES DU CCAS

Le **CCAS** (Centre communal d'action sociale) est un service public de proximité présent dans toute commune de plus de 1 500 habitants. Cet organisme a pour objectif de soutenir les personnes en difficulté. Pour cela, un accompagnement social est proposé afin de faciliter l'accès à l'aide sociale légale mais aussi à certains dispositifs locaux.

Le **CCAS** est un établissement public de la commune, présidé par le maire. Il informe, oriente et instruit les demandes d'aides sociales légales, et met en place des actions locales (secours, aide alimentaire, domiciliation) pour soutenir les habitants en difficulté.

Vous êtes citoyens ou membre d'une association à intérêt social (association de retraités, personnes âgées, personnes en situation de handicap, insertion, lutte contre l'exclusion), vous souhaitez contribuer à des actions de solidarité au sein de votre commune et participer aux réflexions sur les politiques sociales locales ?

Rejoignez le conseil d'administration du CCAS en tant que membre citoyen.

Les membres bénévoles participent aux réunions du conseil d'administration (1 fois par trimestre) et apportent leur expérience, leurs idées et leur connaissance du territoire au service de l'intérêt général. Vous pouvez signaler votre intérêt par mail à :

▶ contact@mairie-vigy.fr

MARIAGES

- ▶ THIRION Dany & DAL DEGAN Laetitia
- ▶ LOUDIG Stevie & FUSS Hélène
- ▶ SORIANO Michaël & PERNET Audrey
- ▶ ORY Vincent & LEBLANC Emma
- ▶ LALORE Thomas & MULLER Virginie
- ▶ CAPY Noam & CHAUBE Louison

RDV A NE PAS RATER

- ▶ 28 août : Vig'Estival.
- ▶ 05 septembre : la journée des associations.
- ▶ 1er week-end d'octobre fête Fête patronale de Vigy.
- ▶ Cérémonie du 11 novembre.
- ▶ Le 15 novembre pose de trois pavés de la mémoire.
- ▶ 10 octobre oktoberfest.



UN CONCERT MÉMORABLE SOUS LE SIGNE DE L'ENGAGEMENT.

La chorale du collège de Vigy a marqué les esprits lors de son concert annuel intitulé « Le son de l'engagement ». Porté par l'enthousiasme des élèves, ce spectacle interdisciplinaire a brillamment mêlé musique, théâtre et histoire, abordant des thèmes forts comme la mémoire, le harcèlement et les droits des femmes.

Ce projet d'envergure, a également marqué le point d'orgue du parcours de **M. Pierre D'Houtaud**, professeur d'éducation musicale au collège. Fraîchement muté à Nancy, il quitte Vigy en laissant un héritage artistique et citoyen mémorable à ses élèves. Une magnifique note de départ !



DÉCÈS

- ▶ SCHIZZA Louissette
- ▶ WEBER Lydie
- ▶ MAIRE Fernande